

Communiqué de presse

Bruxelles, le 7 juillet 2010

CMS DeBacker

Chaussée de La Hulpe 178

B-1170 Bruxelles

T +32 2 743 69 00

F +32 2 743 69 01

www.cms-db.com

CMS DeBacker nomme Annabelle Lepiece associé

Le cabinet d'avocats CMS DeBacker annonce aujourd'hui la nomination d'**Annabelle Lepiece** en tant qu'avocat-associé au sein du département concurrence et droit européen.

Ayant rejoint CMS DeBacker en 1997, Annabelle Lepiece y est responsable du département concurrence et droit européen. Son équipe, forte de 3 personnes, traite de l'ensemble des questions relatives à la concurrence et au droit européen.

Annabelle est spécialisée en droit européen, plus particulièrement en droit de la concurrence (aides d'Etat, abus de position dominante et cartels) et des libertés fondamentales (services, établissement et capital). Elle est très active dans les domaines suivants: le transport aérien et les aéroports, l'énergie, les investissements publics (apports en capital, garanties, prêts, régimes d'aides, etc.) et le financement des missions de service public, le secteur bancaire et l'industrie sidérurgique.

Stanislas van Wassenhove, Managing Partner, déclare : « Je tiens à féliciter Annabelle pour le travail phénoménal qu'elle a accompli ces dernières années : mettant en place une solide équipe de concurrence et droit européen au sein du cabinet et gagnant la confiance de clients dans tous les secteurs d'activité économiques. Sa nomination est la démonstration que CMS DeBacker est un cabinet où un avocat-stagiaire peut trouver un environnement de support et d'encouragement lui permettant de progresser et de devenir associé, ce dont je suis très fier ».

Annabelle est licenciée en droit de l'Université Libre de Bruxelles (1996). Elle détient un certificat en droit de la University of Aberdeen, au Royaume-Uni (1996) ainsi qu'un postgraduat en droit européen de l'Université Libre de Bruxelles (1997). En 2003, elle a participé au European Young Lawyers' Scheme à la University of Edinburgh. Annabelle est membre au Barreau de Bruxelles depuis 1997.

- fin -

Contact presse :

Xavier Veldeman

CMS Business Developer

T: +32 (0)2 743 69 05

M: +32 471 200 075

E: xavier.veldeman@cms-db.com

A propos de CMS DeBacker

CMS DeBacker est implanté à Bruxelles et à Anvers. Ses équipes comptent près de 80 avocats, dont 22 associés. CMS DeBacker traite l'ensemble des questions juridiques et fiscales de ses clients, en Belgique et partout en Europe.

www.cms-db.com

CMS DeBacker est membre de CMS, l'organisation de cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Créée en 1999, CMS regroupe 9 cabinets européens occupant plus de 2.400 avocats et s'appuie sur l'excellence des 54 implantations dont elle dispose dans 27 juridictions. Ses quartiers généraux sont établis à Francfort, en Allemagne.

CMS est actuellement composée des cabinets d'avocats suivants : CMS Bureau Francis Lefebvre (France) – CMS Cameron McKenna (Grande-Bretagne) – CMS Derks Star Busmann (Pays-Bas) – CMS von Erlach Enrici (Suisse) – CMS Hasche Sigle (Allemagne) – CMS Reich-Rohrwig Hainz (Autriche) – CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni (Italie) - CMS Albiñana & Suárez de Lezo (Espagne).

www.cmslegal.com